

La crise de l'emploi : quel avenir pour les jeunes ?

The Crisis of Unemployment: What is the future for today's youth?

La crisis del empleo y el porvenir de los jóvenes

Jean-Émile Charlier

Numéro 8 (48), automne 1982

Le chômage et les jeunes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034794ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034794ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Charlier, J.-É. (1982). La crise de l'emploi : quel avenir pour les jeunes ?
International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire, (8), 43–48. <https://doi.org/10.7202/1034794ar>

Résumé de l'article

Les jeunes ne parviennent à s'introduire sur le marché de l'emploi qu'à grande peine, et, pour nombre d'entre eux, au prix du sacrifice de leurs aspirations. Les peu scolarisés sont les premières victimes et n'ont guère de possibilités de se former sur le tas, les employeurs préférant, à coût égal, engager du personnel déjà formé.

Les jeunes plus instruits, quant à eux, doivent fréquemment se contenter d'emplois sous-qualifiés où ils ne peuvent réaliser ce à quoi ils s'étaient préparés.

D'autre part, aucun secteur de l'activité économique ne semble en mesure d'absorber prochainement toutes les personnes désireuses de travailler et dont le nombre est sans doute bien plus élevé que celui des chômeurs.

Dans ce contexte, la question de savoir si nos économies ont une chance de revenir au plein emploi mérite d'être posée. Pour un certain nombre de sociologues, la réponse est négative, si l'on garde au terme « emploi » le sens qu'il a aujourd'hui.

En effet, nous assistons à un phénomène de société duale avec d'une part des emplois qualifiés et stables dans le privé et le public. D'autre part des emplois précaires à durée déterminée à temps partiel et avec absence de protection sociale.

Ce phénomène ne peut amener que de fortes potentialités conflictuelles. Une alternative à cette société duale pourrait être le renforcement des solidarités sociales fondamentales dans le sens d'une nouvelle redistribution.

La crise de l'emploi : quel avenir pour les jeunes ?

J.-E. Charlier

Introduction

L'accroissement du nombre de chômeurs depuis 1974 n'est que la partie visible d'un problème de l'emploi bien plus vaste que la crise économique a mis en lumière dans nos pays. Comme introduction à la problématique spécifique des jeunes, nous voudrions retracer brièvement les grandes tendances qui ont marqué le marché de l'emploi depuis la fin de la guerre.

La population active (travailleurs + demandeurs d'emploi) *n'a pas cessé de croître depuis 1947*. Si le nombre d'hommes a eu tendance à diminuer suite à l'allongement de la scolarité qui a repoussé l'âge moyen du début de la vie professionnelle, le nombre

de femmes n'a fait qu'augmenter et explique le gonflement de la population active. Jusqu'en 1974, l'emploi a suivi la même progression, mais tend désormais à se réduire.

Cette apparente bonne santé relative de l'emploi masque les restructurations internes qui l'ont animé depuis 1947. Sa configuration s'est profondément modifiée, avec un recul très important des secteurs de base de notre activité économique :

- de 1947 à 1980, 824 000 emplois ont été perdus dans l'agriculture, l'extraction et les manufactures.
- pendant cette même période, le bâtiment et les constructions ont créé 91 000 emplois, les services (transports, commerces, banques, assurances et autres services) en ont créé plus d'un million.

Si le résultat de ces deux évolutions est statistiquement positif puisque le volume de l'emploi s'est gonflé de plus de 300 000 unités, la réalité est moins enthousiasmante. Nombreux sont les travailleurs des secteurs en déclin qui n'ont pu se reconverter et qui sont sortis du marché de l'emploi ou ont été repoussés en périphérie (instabilité d'emploi, retraite anticipée, ...)

L'extraordinaire accroissement du volume de l'emploi tertiaire s'est opéré, quant à lui, par le recrutement d'un autre type de personnel, essentiellement féminin et plus scolarisé que celui qu'ont libéré l'agriculture, l'extraction et l'industrie.

Tableau

Évolution de la population active et de l'emploi (en milliers, à fin juin)

	Population active *		Population active en emploi
1947	3.481		3.389
		+411	+409
1974	3.892		3.798
		+167	- 50
1980	4.059		3.748

* Travailleurs + chômeurs, à l'exclusion des forces armées.

Sources : Statistiques de la Banque nationale

L'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi : des portes étroites

Les tendances du marché de l'emploi en longue période, que nous avons tenté de mettre en lumière, ont une influence directe sur l'insertion professionnelle des jeunes. Il est évident que, dans la mesure où de plus en plus de gens désirent travailler et que de moins en moins d'emplois sont disponibles, l'entrée dans la vie professionnelle se fait de plus en plus difficilement et ne peut de toute façon se réaliser que de deux manières.

Le remplacement des travailleurs arrivant à l'âge de la pension

Le facteur démographique a actuellement une influence négative sur ce mécanisme. Les générations qui quittent le marché de l'emploi sont peu nombreuses (naissances dans la période de la Première Guerre mondiale). Celles qui désirent y entrer sont très fournies (baby boom de l'après guerre). Les projections de population indiquent que ce déséquilibre risque de faire gonfler la population active de plus de 200 000 unités entre 1980 et 1990 (source : CRISP, n° 881-882, 16 mai 1980). La situation devrait ensuite devenir plus favorable pour les jeunes, nés après 1965, au moment de la chute de la natalité. Les populations qui quitteront le marché du travail seront plus nombreuses que celles qui y entreront à partir de 1995.

La création de nouveaux emplois

a) Le secteur « primaire », reprenant l'agriculture, l'extraction, la sylviculture, représente moins d'un pour cent de l'activité salariée du pays.

La diminution du nombre de travailleurs du primaire fut constante et soutenue depuis le début du siècle, et la dizaine de milliers d'emplois qu'il assure encore ne paraît plus guère menacée. Dans l'avenir, on pourrait même assister à une légère relance si l'engouement pour les produits agricoles de haute qualité se maintient ou s'affirme.

b) Le secteur « secondaire » (minéraux, énergie, transformation des métaux, mécaniques, manufactures, bâtiment) est en plein effondrement et a perdu,

de 1974 à 1980, près de 250 000 emplois sur un total de base de 1 381 000, soit une diminution de près d'un cinquième du nombre de travailleurs.

Ce recul de l'emploi secondaire n'est sans doute pas terminé et est dû à la conjonction de multiples causes :

- le déclin structurel de certaines activités traditionnelles ;
- la délocalisation de différents secteurs vers les nouveaux pays industrialisés ou le tiers monde. C'est notamment le cas du textile, des chantiers navals, de l'optique ;
- la révolution micro-électronique, la robotique ont bouleversé les conditions de production et de travail en imprimerie, industrie automobile, fabrication de machines-outils et d'instruments scientifiques, télécommunication, ... en déclassant les équipements traditionnels.

Ces différents facteurs risquent de continuer à influencer négativement l'emploi dans le secteur de l'activité industrielle. La récession économique européenne et la poussée de la concurrence internationale joueront probablement dans le sens de l'élimination des entreprises les moins performantes et les moins modernes.

c) Le secteur « tertiaire » avait été, depuis la guerre, un grand créateur d'emplois, mais est désormais menacé lui aussi. Il englobe le commerce, l'hôtellerie, les réparations, les transports et communications, les institutions de crédit, les assurances, la location et les « autres services ».

La stagnation de l'emploi est déjà une réalité pour les services « traditionnels » (commerce, réparations, transports), où le nombre de travailleurs se stabilise et a même tendance à se réduire depuis 1979. Certains secteurs sont probablement saturés, d'autres subissent la concurrence de l'auto et du self-service et du travail en noir, dont le développement est facilité, d'une part par la croissance du chômage et la multiplication des emplois à temps partiel ou à horaires décalés, d'autre part par les taux élevés de fiscalisation des services.

Un indice de cette évolution est la multiplication et la fréquentation des « Hobby-centers » et « brico-centers » où sont vendus et loués matériaux et outils destinés à une utilisation « privée ».

Le self-service, pour sa part, tend à conquérir des zones de plus en plus larges du marché. Les grandes surfaces en sont un premier exemple, mais d'autres

secteurs de l'activité commerciale se lancent également dans cette voie. On peut citer notamment les pompes à essence où il est possible de se servir 24 H sur 24 moyennant paiement préalable ou carte de crédit permettant l'enregistrement automatique de l'opération.

Les institutions de crédit, assurances, location risquent-elles aussi de réduire leur personnel dans les prochaines années. L'introduction de l'informatique permettrait rapidement d'avoir la même productivité avec 30 % de travailleurs en moins. Toutes les activités de compilation, reproduction, traitement de l'information pourraient en effet être accomplies mécaniquement.

Une première application de l'électronique dans les banques est la délivrance automatique, à toute heure du jour, de sommes d'argent limitées à l'aide d'une carte de banque et après « dialogue » avec le terminal d'ordinateur chargé des vérifications.

Les finances publiques assurent le fonctionnement d'un autre bloc de services comprenant l'éducation, la santé, la culture, le service social, ... De 1974 à 1980, l'augmentation du personnel dépendant de la subvention de l'État a été de près de 150 000 unités. Le plafonnement ou la réduction des dépenses publiques empêchera dans l'avenir les services subsidiés d'assurer autant de débouchés professionnels qu'ils ont pu le faire depuis quelques années.

Pour certains auteurs, les « autres services » pourraient continuer à croître jusqu'à absorber la moitié de la population active. Ils envisagent une société post-industrielle dont l'activité économique régirait avant tout des flux d'information et où la production elle-même, largement automatisée, ne serait animée et gérée qu'au travers des données livrées par les différents organes de contrôle automatique. De la même façon, un nombre important de travailleurs serait affecté à l'élaboration, la compilation et la transmission de connaissances par le canal de nouveaux médias, fruits de l'union des techniques de télécommunication et de la micro-électronique.

On le voit, les portes permettant aux jeunes d'entrer dans la vie professionnelle sont étroites et ont tendance à se refermer. Ceci ne signifie toutefois ni qu'elles sont infranchissables, ni qu'il n'y aurait pas moyen de les élargir quelque peu. Avant d'aborder ce chapitre, il convient d'introduire certaines nuances : la position de tous les jeunes n'est pas identique au

seuil de la vie active. Les chances de trouver rapidement un bon emploi varient fortement selon divers facteurs parmi lesquels la scolarisation joue un rôle primordial.

Les jeunes, les études et l'emploi

L'allongement de la scolarité

Face aux incertitudes d'un marché de l'emploi qui se déstructure, nombreux sont les jeunes qui prolongent leurs études, espérant par là accumuler les atouts leur permettant d'échapper au chômage.

La progression la plus spectaculaire a eu lieu dans le troisième niveau (supérieur et universitaire) où le nombre d'étudiants est passé de 125 000 en 1970-71 à 196 000 en 1980-81, soit une augmentation de 60 % en dix ans. Cet accroissement résulte avant tout de l'arrivée massive, dans les études post-secondaires, des classes socio-économiques moyennes et surtout de la population féminine qui a doublé sa représentation dans le troisième niveau en dix ans.

Une des conséquences les plus évidentes de cette évolution a été de retarder l'âge moyen de l'entrée dans la vie professionnelle. Pour 50 % des jeunes, cet âge, qui était de 16 ans en 1960-61, est passé à 19 ans en 1978-79. De la même façon, 25 % des étudiants poursuivaient leurs études jusqu'à 21 ans en 1978-79, alors que l'on ne trouvait, en 1960-61, un taux de scolarisation de 25 % que jusqu'à 19 ans.

Ces chiffres indiquent également que cette stratégie de prolongement des études, dont le bien fondé est indéniable, n'est réservée qu'à une partie de la population. Des mécanismes d'exclusion fonctionnent en effet dès le primaire et éliminent la majorité des enfants des classes populaires. Jean-Louis Litt¹ indique que, au départ d'un même effectif de 100 unités, 13 enfants d'ouvriers non qualifiés arriveront au terme du secondaire contre 69 enfants de cadres supérieurs et de professions libérales.

Cette fuite en avant dans les études d'un certain nombre ne doit donc pas masquer le fait que 40 % des jeunes entrent dans la vie active avec, au mieux, leur seul diplôme d'école primaire².

La montée du chômage des jeunes

Les jeunes ont subi le choc de la crise de l'emploi de plein fouet. En juin 1974, 20 % des chômeurs étaient âgés de moins de vingt-cinq ans ; en juin 1981, ce pourcentage était passé à 32. Au 30 avril 1982, 34 % des chômeurs étaient âgés de moins de 25 ans.

En sept ans, le nombre total des chômeurs a quadruplé ; celui des jeunes chômeuses a quintuplé, celui des jeunes chômeurs a décuplé.

La crise n'a cependant pas frappé uniformément tous les moins de vingt-cinq ans. Si l'on prend les deux extrêmes de la scolarité, on se rend compte que, de 1974 à 1981, le nombre de jeunes chômeurs titulaires du seul diplôme primaire a été multiplié par 13,7 alors que le nombre des jeunes chômeurs universitaires n'a été multiplié que par 2,5.

Les diplômes supérieurs, s'ils n'offrent ni certitude d'emploi ni, a fortiori, garantie de trouver un emploi correspondant aux aspirations et aptitudes de chacun, restent donc une protection incontestable face à la crise. On peut en outre constater que le risque d'être chômeur décroît proportionnellement avec l'élévation du niveau des études.

Les déséquilibres qualitatifs entre l'offre et la demande d'emploi³

Cette remarque, purement mathématique, ne signifie nullement que les diplômés trouvent les emplois auxquels ils aspiraient. Il semble au contraire qu'un déséquilibre qualitatif se marque de plus en plus entre les emplois proposés et les qualifications des demandeurs.

Les employeurs, devant la pléthore des candidats, ont été amenés à introduire de nouveaux critères de sélection plus sévères. La rentabilité des diplômes n'est donc plus garantie, ce qui se traduit par un volume croissant de travailleurs surqualifiés. Cela ne signifie pas que leur apprentissage soit nécessairement dévalorisé, puisqu'il leur permet de ravir des postes à des moins qualifiés qui, eux-mêmes, doivent se contenter d'emplois moins intéressants. Dans ce mouvement, il est assez logique de retrouver les plus touchés par la crise parmi les moins scolarisés qui ne peuvent descendre de catégorie.

Un déséquilibre qualitatif d'un même type se remarque au niveau du travail lui-même. Les grandes organisations hiérarchiques et bureaucratiques, qu'elles soient publiques ou privées, ne rencontrent pas nécessairement les aspirations nouvelles des jeunes générations à une plus grande autonomie et à de plus larges responsabilités que par le passé. Dans cette optique, le refus du travail que l'on prête aux jeunes peut être simplement le rejet de certaines tâches et d'un type d'organisation de la production, où le travailleur n'est considéré que comme un exécutant incapable d'initiative ou de réflexion.

Quel type de société pour demain ?

Les conclusions que l'on pourrait tirer de ce qui précède ne sont guère optimistes.

D'une part, les jeunes ne parviennent à s'introduire sur le marché de l'emploi qu'à grand peine, et, pour nombre d'entre eux, au prix du sacrifice de leurs aspirations. Les peu scolarisés sont les premières victimes et n'ont guère de possibilités de se former sur le tas, les employeurs préférant, à coût égal, engager du personnel déjà formé. Les jeunes plus instruits, quant à eux, doivent fréquemment se contenter d'emplois sous-qualifiés où ils ne peuvent réaliser ce à quoi ils s'étaient préparés.

D'autre part, aucun secteur de l'activité économique ne semble en mesure d'absorber prochainement toutes les personnes désireuses de travailler et dont le nombre est sans doute bien plus élevé que celui des chômeurs (447 238 au 30 avril 1982).

Dans ce contexte, la question de savoir si nos économies ont une chance de revenir au plein emploi mérite d'être posée. Pour un certain nombre de sociologues, la réponse est négative, si l'on garde au terme « emploi » le sens qu'il a aujourd'hui.

Ces auteurs proposent un modèle d'évolution vers une société duale, éclatée en deux sphères distinctes connaissant des types d'emplois très différents :

— *Des emplois qualifiés dans le privé et le public.*

Les entreprises privées du secteur productiviste continueront d'embaucher et exigeront un haut niveau de qualification. Elles mettront en oeuvre les technologies les plus modernes et seront tournées vers l'exportation et l'information dans les secteurs de pointe où de fortes marges bénéficiaires

seront assurées. L'emploi public, très protégé, restera un débouché important pour les jeunes scolarisés, même si le recrutement se ralentit dans les prochaines années.

- *Des emplois précaires, à durée déterminée, à temps partiel*, où le savoir-faire prend la place du diplôme, formeront un secteur non protégé, peu taxé, d'où la sécurité sociale pourrait disparaître. Cette part de l'économie pourrait échapper à l'inflation internationale en suscitant un marché informel, où les services ne seraient évalués qu'à leur valeur d'usage. C'est d'ores et déjà le cas du travail en noir dont les coûts sont sans commune mesure avec les prix fixés sur le marché « officiel ». Ce marché parallèle répondrait en outre à une situation de pénurie relative de services de réparation, d'entretien, de productions artisanales.

Ce modèle de société reste dans la logique économique en réservant les bénéfices de la production performante aux seuls travailleurs de la sphère productive. Il implique une régression de la protection sociale des personnes et présente de fortes potentialités conflictuelles. Il est en effet bien difficile d'imaginer une cohabitation pacifique entre deux catégories de travailleurs, l'une jouissant d'avantages sociaux et de salaires enviables, l'autre se contentant de jobs de subsistance et garantie au mieux par un régime d'assistance publique. De plus, ce clivage social risque de se réaliser en exacerbant les concurrences, déjà présentes entre volants de main-d'oeuvre. On peut citer notamment les jeunes contre les travailleurs en place, les hommes contre les femmes, les nationaux contre les immigrés, les travailleurs ayant acquis leur formation sur le tas contre les diplômés...

Cette concurrence marque déjà ses effets sur le marché de l'emploi. Une seule catégorie de travailleurs est relativement protégée du chômage, celle des hommes de 25 à 45 ans. Le choix implicite de nos entreprises, qui peut sans doute trouver des justifications économiques, trahit des options de société très claires. Le modèle familial, où l'homme assure l'essentiel des rentrées financières et le statut social de la cellule et où la femme n'a guère d'activité économique, est ainsi privilégié. Diverses mesures prises par le gouvernement vont d'ailleurs dans le sens du renforcement de ce modèle (notamment : baisse des allocations de chômage des cohabitants, des jeunes, ...).

Une société peut-elle se permettre ce gaspillage de ne donner de valeur sur le marché de l'emploi qu'à la moitié masculine de sa population pendant vingt ans ? Ne se prive-t-elle pas d'apports considérables en excluant femmes, jeunes et vieux ?

Une alternative à cette société duale pourrait être le renforcement des solidarités sociales fondamentales dans le sens d'une nouvelle redistribution. Il serait en effet possible de partager le travail, le revenu disponible, le loisir, la reconnaissance sociale de toutes les activités utiles à la communauté, ... Cela pourrait éviter une évolution vers une société où les concurrences deviendraient à ce point aiguës qu'elles engendreraient presque nécessairement le conflit.

Ces partages pourraient être réalisés de multiples manières. Sans prétendre à l'exhaustivité et sans entrer dans le détail technique de ce que chacune de ces propositions supposerait comme mesure d'accompagnement, nous citerons :

- Le partage d'un poste de travail entre deux personnes. Les extrémités des carrières pourraient être aménagées afin de permettre aux jeunes et aux retraités de passer progressivement de la scolarité à la vie active et de celle-ci à la retraite. Un passage « en douceur » pourrait se réaliser par une phase de travail en commun entre un débutant et un aîné.
- Le même système pourrait être appliqué de diverses manières : deux postes pourraient être attribués à trois travailleurs, à des communautés, ..., sans contrôle des personnes effectuant réellement le travail.
- Le temps de travail pourrait être réduit dans une série de secteurs, sans préjudice pour la production, dans la mesure où la productivité pourrait être améliorée par l'introduction de techniques plus performantes.
- Une série d'activités utiles à la communauté pourraient être organisées dès lors qu'elles seraient « reconnues » et que des subsides leur seraient affectés. Tout le « social », englobant le culturel et le loisir, l'aménagement de l'espace et du cadre de vie, les services publics locaux, pourrait absorber quantité de travailleurs. L'éco-développement humain fait partie lui aussi des besoins non satisfaits par l'économie du marché et comprend la lutte contre les pollutions, la récupération, l'entretien du patrimoine culturel et architectural, ...

Enfin, les besoins en éducation restent très importants et pourraient fournir un grand nombre de débouchés. Des possibilités de formation permanente ou alternée avec des périodes de travail pourraient être offertes à ceux qui désirent parfaire ou compléter leurs connaissances. Un volet de la formation des adultes pourrait être l'initiation aux langages informatiques, dont l'introduction dans la vie quotidienne risque de marginaliser culturellement plus de la moitié de la population si des efforts ne sont pas entrepris en vue de permettre à chacun de maîtriser ces nouveaux savoirs.

L'aménagement du temps de travail, la valorisation de certaines activités, la prise en compte des besoins non satisfaits peuvent augmenter la quantité de travail disponible et, par là, permettre à chacun de trouver une place dans la société active. Le choix se pose désormais en termes sociaux fondamentaux.

Une option est de laisser se constituer une « aristocratie laborieuse » filtrée par des compétitions très sélectives, refoulant une part croissante de la population dans les emplois précarisés.

Une autre est de refuser l'éclatement de la société et de mettre en oeuvre des politiques visant à redistri-

buer l'emploi, le revenu et le statut social au plus grand nombre...

Jean-Émile Charlier
assistant auprès de Monsieur Jacques Delcourt
à l'Institut des Sciences du travail
de l'Université catholique de Louvain

NOTES :

¹ Jean-Louis, *Origine sociale et scolarité*, publication de l'Institut des sciences politiques et sociales, U.C.L., 1980.

² Chiffres de l'Éducation nationale cités par Hiernaux et Bodson, *La Face cachée : pauvreté, politique sociale, action urbaine*, Édition Vie Ouvrière, 1981.

³ Jacques Delcourt,

— *Crise de l'emploi, crise de l'éducation*, publication de l'Institut des sciences du travail, U.C.L., octobre 1980.

— Présentation du colloque « L'Insertion dans la vie professionnelle et l'emploi des diplômés universitaires », in Dossier n° 2 de l'Institut des sciences du travail, U.C.L.

COMMUNITY DEVELOPMENT JOURNAL

an International Forum

Invites articles of under 5000 words and letters and news items of under 500 words on any aspects of Community problems and Community work likely to be of interest to an international audience.

Manuscripts should be sent to :

*The Editor, Community Development Journal
Brookside, Seaton Burn,
Newcastle-upon-Tyne, England, NE 13 6 EY*

For subscriptions (£ 12.00 or US \$30.00 for 3 issues annually) advertising (full page £ 90.00, half page £ 50.00, quarter page £ 25.00) back-numbers, etc. write to :

*Oxford Journals, Oxford University Press,
Walton Street, Oxford OX2 6DP, England.*